

Table des matières

Préface	5
Avant-propos	9
Sommaire	11
Sigles et abréviations	13
Introduction générale	21
§1. Objet de la thèse	22
§2. Méthodologie	28
§3. Plan de la thèse	35

PREMIÈRE PARTIE
LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE
ET JURIDIQUE DE L'INJONCTION DE PAYER 37

TITRE I
La nécessité économique et sociale 39

CHAPITRE 1

Les retards de paiement : une réalité significative. . . .	41
Section 1 – La force économique des retards de paiement	41
Section 2 – Les principales causes des retards de paiement	47
Sous-section 1 – Sous l'angle macroéconomique	47
Sous-section 2 – Sous l'angle du débiteur	48
Sous-section 3 – Sous l'angle du créancier	51
Section 3 – Les principales conséquences des retards de paiement . .	52

CHAPITRE 2

Les retards de paiement : un combat perpétuel.	55
Section 1 – Mesures préventives	56
Sous-section 1 – Incitants procéduraux	57

Sous-section 2 – Incitants financiers	57
§1. Incitant financier « positif »	58
§2. Incitants financiers « négatifs »	58
a. Incitant conventionnel	58
Le principe de la clause pénale	58
Les balises du juge	59
b. Incitant légal	65
Section 2 – Mesures curatives	68
Sous-section 1 – La voie pacificatrice : le recouvrement amiable .	68
Sous-section 2 – La voie offensive : le recouvrement judiciaire . .	74
Section 3 – Mesures protectrices	83
CONCLUSION DU TITRE I	85
TITRE II	
La réponse procédurale	87
CHAPITRE 1	
L'inversion du contentieux	89
Section 1 – La notion d'inversion du contentieux	89
Section 2 – Des mises en œuvre de l'inversion du contentieux	92
CHAPITRE 2	
La procédure d'injonction de payer	99
Section 1 – La notion de procédure d'injonction de payer	99
Sous-section 1 – Définition	100
Sous-section 2 – Caractéristiques	102
Section 2 – L'histoire et l'évolution de la procédure d'injonction de payer	108
CONCLUSION DU TITRE II	117
TITRE III	
Les jalons processuels fondamentaux	119
CHAPITRE 1	
L'injonction de payer et le principe d'égalité et de non-discrimination	121
Section 1 – Le recouvrement de créances par injonction de payer <i>versus</i> le recouvrement de créances par procédure ordinaire	122

Section 2 – Le recouvrement de créances par injonction de payer interne <i>versus</i> le recouvrement de créances par injonction de payer européenne	126
--	-----

CHAPITRE 2

L'injonction de payer et les garanties du procès équitable

Section 1 – L'inversion	137
Section 2 – L'accès au débat judiciaire contradictoire	139
Sous-section 1 – L'accès au juge et l'information du débiteur	139
Sous-section 2 – L'accès au juge et l'absence d'obstacle	145
Sous-section 3 – Le débat judiciaire contradictoire	148

CHAPITRE 3

L'injonction de payer et le droit européen de la consommation

Section 1 – Les principes relatifs à l'office du juge en matière de consommation	153
Sous-section 1 – L'obligation du juge	153
Sous-section 2 – La portée de l'obligation du juge	157
Section 2 – La procédure d'injonction de payer à la lumière de la jurisprudence européenne relative à l'office du juge en matière de consommation	160
Sous-section 1 – La jurisprudence <i>Banco Español de Crédito</i> : un pavé dans la mare ?	161
§1. L'affaire <i>Banco Español de Crédito</i>	161
§2. Les enseignements de l'arrêt <i>Banco Español de Crédito</i>	165
a. Premier enseignement : le juge de l'injonction de payer relève d'office les clauses abusives	167
b. Deuxième enseignement : à défaut de relevé d'office par le juge de l'injonction de payer, importance du droit d'accès au juge de l'opposition	170
Sous-section 2 – La jurisprudence ultérieure à l'arrêt <i>Banco Español de Crédito</i>	173
§1. Les arrêts <i>Kusionova</i> et <i>ERSTE Bank Hungary</i>	173
§2. Les enseignements des arrêts <i>Kusionova</i> et <i>ERSTE Bank Hungary</i>	176

L'injonction de payer

Sous-section 3 – La jurisprudence <i>Finanmadrid</i>	178
§1. L'affaire <i>Finanmadrid</i>	178
§2. Les enseignements de l'arrêt <i>Finanmadrid</i>	183
Sous-section 4 – Les conséquences de la jurisprudence étudiée au-delà du cas espagnol	185
CONCLUSION DU TITRE III	
Confrontation des jalons processuels fondamentaux . .	191
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	197
DEUXIÈME PARTIE	
L'INJONCTION DE PAYER DE <i>LEGE LATA</i> ÉTUDE COMPARÉE DES PROCÉDURES FRANÇAISE, ITALIENNE, BELGE, ALLEMANDE ET EUROPÉENNE	
INTRODUCTION ET PRÉSENTATION.	
§1. La procédure française d'injonction de payer.	202
§2. Le <i>procedimento d'ingiunzione</i> italien	205
§3. La procédure sommaire d'injonction de payer belge et la procédure de recouvrement des dettes d'argent non contestées	208
a. La procédure sommaire d'injonction de payer	208
b. La procédure de recouvrement de dettes d'argent non contestées	214
Le champ d'application	214
Les acteurs	218
La procédure proprement dite	221
§4. La <i>Mahnverfahren</i> allemande	227
§5. La procédure européenne d'injonction de payer	230
TITRE I	
L'accès simplifié au titre exécutoire.	
CHAPITRE 1	
L'accès au « titre »	
Section 1 – Approche substantielle.	253
Sous-section 1 – Une créance aisément identifiable	254
Sous-section 2 – Une créance apparemment incontestable	262
§1. L'exigence de l'écrit	263
§2. La mise en demeure préalable.	274

§3. Le montant de la créance	277
§4. Les restrictions en droit de la consommation.	279
Sous-section 3 – Un débiteur naturellement accessible	280
§1. La qualité du débiteur	280
§2. L’ancrage du débiteur (ou des parties)	282
a. Ancrage national du débiteur	282
b. Litige transfrontalier	285
Section 2 – Approche processuelle	291
Sous-section 1 – Quant au processus.	291
§1. Identification de l’autorité compétente	291
a. Compétence matérielle	292
b. Compétence fonctionnelle	297
c. Compétence territoriale	302
d. La nature des règles de compétence ou leur contrôle	312
e. Le juge de l’injonction et les autres modes alternatifs de règlement des conflits	320
§2. Saisine de l’autorité compétente	323
a. Le délai de la demande.	323
b. Le contenu de la demande.	325
c. La représentation du demandeur.	336
d. Le mode de communication de la demande	350
e. Le coût d’une demande d’injonction de payer	356
§3. Intervention de l’autorité compétente	362
a. Contrôle de l’autorité.	362
b. Décision de l’autorité	379
Décision de surséance	381
Décision de rejet.	384
Décision d’injonction de payer partielle	388
Décision (ou pré-décision) d’injonction de payer	393
Sous-section 2 – Quant aux effets	399
CHAPITRE 2	
L’accès au titre exécutoire.	
Section 1 – L’accès immédiat	407
Section 2 – L’accès différé	411
Sous-section 1 – Impératif de célérité	411

Sous-section 2 – Métamorphose du titre	416
Sous-section 3 – Le titre	421
§1. Les attributs de l'injonction de payer rendue exécutoire . .	421
a. L'autorité de chose jugée	421
b. La force exécutoire	431
c. L'(ir)révocabilité	434
§2. La circulation de l'injonction de payer au sein de l'Union européenne	434
a. Circulation des injonctions de payer nationales	435
L'exequatur (ou l'absence d'exequatur) de l'injonction de payer nationale	436
L'injonction de payer nationale certifiée Titre exécutoire européen	448
b. Circulation de l'injonction de payer européenne	453
c. Comparaison	453
TITRE II	
L'accès simplifié à la contestation du titre	455
CHAPITRE 1	
L'accès au titre : sa notification	457
Section 1 – Approche formelle de la notification	457
Section 2 – Approche substantielle de la notification	472
CHAPITRE 2	
L'accès à la contestation	481
Section 1 – Voie classique de contestation	481
Sous-section 1 – Approche temporelle : délai d'opposition	482
§1. Voie unique	482
§2. Double voie	486
Sous-section 2 – Approche processuelle	488
§1. Quant à la nature et à l'effet de l'opposition	488
a. Quant au contradictoire	489
Contradictoire automatique	489
Contradictoire conditionnel	491
b. Quant à la force du titre	493
§2. Quant au processus	494
a. Forme et contenu de l'opposition	495

b. Frais de l'opposition	503
c. Compétence en matière d'opposition	507
d. Procédure d'opposition	512
La procédure	512
La décision sur opposition	518
Section 2 – Voies exceptionnelles de contestation	521
Sous-section 1 – Approche substantielle : les circonstances	521
§1. Défaillance dans l'accès du débiteur ou le rétablissement de la voie manquée	522
a. Obstacle réel à l'accès au titre et à la contestation	522
b. Obstacle potentiel à l'accès au titre	527
c. L'absence de notification de l'injonction de payer européenne : circonstance exceptionnelle ? (non)	530
§2. La fraude ou le fait décisif découvert après l'expiration du délai d'opposition	535
a. Les recours extraordinaires de droit commun	535
b. Construction prétorienne allemande	536
c. Le réexamen européen	537
En principes	537
En jurisprudence	539
§3. L'irrégularité	544
Sous-section 2 – Approche processuelle – focus sur le réexamen européen	547
Section 3 – Échelonnement de la dette	553
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE :	
Confrontation des procédures monitoires étudiées aux jalons processuels fondamentaux	
§1. La procédure française d'injonction de payer	562
§2. Le <i>procedimento d'ingiunzione</i> italien	565
§3. La procédure sommaire d'injonction de payer belge	567
§4. La <i>Mahnverfahren</i> allemande	571
§5. La procédure européenne d'injonction de payer	573

TROISIÈME PARTIE
LA PROCÉDURE D'INJONCTION DE PAYER DE *LEGE FERENDA*
UNE PROPOSITION D'INJONCTION DE PAYER BELGE . . . 577

CHAPITRE 1

**Les justifications et les caractéristiques
de la procédure proposée 579**

§1. Une nouvelle procédure	579
§2. Une procédure monitoire	580
§3. Une procédure (provisoirement et partiellement) documentaire	582
§4. Une procédure réécrite	585

CHAPITRE 2

Le champ d'application de la procédure proposée . . . 587

Section 1 – Conditions relatives à la créance	587
Sous-section 1 – Considérations générales	587
§1. Les objectifs	587
§2. Les moyens	589
Sous-section 2 – L'objet de la créance	594
Sous-section 3 – La source et l'instrumentum de la créance	596
Sous-section 4 – Les caractéristiques de la créance	604
§1. Caractère incontesté de la créance	604
§2. Liquidité et exigibilité de la créance	608
Sous-section 5 – La matière	609
§1. La matière sociale	609
§2. La copropriété forcée d'immeubles	612
§3. Le droit de la consommation	616
Section 2 – Conditions relatives aux parties	619
Sous-section 1 – Ancrage national du débiteur	619
Sous-section 2 – Les pouvoirs publics	623

CHAPITRE 3

La procédure proposée 625

Section 1 – Les acteurs	625
Sous-section 1 – Le créancier	625
§1. Bref état des lieux	626
§2. Représentation facultative	628

§3. Représentation plurielle	632
a. Les huissiers de justice	633
b. Les bureaux de recouvrement	637
c. Les représentants légaux	647
Sous-section 2 – L'autorité	651
§1. Considérations générales	651
§2. L'autorité saisie à l'entame de la procédure	653
a. Compétence fonctionnelle	653
Acteurs non judiciaires	654
Acteurs judiciaires	658
b. Compétence matérielle	664
c. Compétence territoriale	665
d. Nature, incident et articulation des règles de compétence	668
§3. L'autorité de la certification	669
§4. L'autorité de l'opposition	670
Section 2 – Les modes de transmission des actes	673
Sous-section 1 – Transmission de la demande d'injonction de payer et de l'opposition à l'injonction de payer	673
Sous-section 2 – Transmission de l'injonction de payer au débiteur	676
Section 3 – Le coût	683
Sous-section 1 – La fiscalité judiciaire	684
Sous-section 2 – Les frais autres que fiscaux	690
§1. Frais de notification	690
§2. Frais de représentation	690
Section 4 – Les délais	698
Sous-section 1 – Délais civils	698
§1. Les délais de prescription et leur interruption	698
§2. Les délais de grâce	700
Sous-section 2 – Délais procéduraux	702
Section 5 – Les actes procéduraux	704
Sous-section 1 – Demande d'injonction de payer	706
§1. Forme et contenu de la demande	706
§2. Annexes à la demande d'injonction de payer	708
a. Les pièces justificatives	708
b. Le certificat attestant de l'adresse du débiteur	710

L'injonction de payer

Sous-section 2 – Traitement de la demande d'injonction de payer.	713	
§1. Le contrôle.	713	
§2. L'ordonnance.	715	
Sous-section 3 – Notification de l'injonction de payer.	721	
Sous-section 4 – Certification de l'injonction de payer.	723	
Sous-section 5 – Contestation de l'injonction de payer.	725	
§1. Contestation dans le délai d'opposition.	725	
§2. Contestation au-delà du délai d'opposition.	727	
CHAPITRE 4		
Propositions de modification législative.	729	
Section 1 – Proposition de modification du Code judiciaire.	729	
Section 2 – Proposition de modification du Code civil.	738	
Section 3 – Proposition de modification de l'arrêté royal du 26 octobre 2007.	738	
Section 4 – Proposition de modification du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe.	739	
Section 5 – Proposition de modification de l'arrêté ministériel du 4 août 2008 relatif au conditionnement du pli judiciaire.	739	
Section 6 – Proposition d'arrêté royal d'exécution.	740	
Conclusions générales.		749
Annexes.		757
LÉGISLATION FRANÇAISE : la procédure d'injonction de payer (C.P.C. français).	759	
LÉGISLATION ITALIENNE : il procedimento d'ingiunzione (C.P.C. italien)	765	
LÉGISLATION BELGE : la procédure sommaire d'injonction de payer et la procédure de recouvrement de dettes d'argent non contestées (C. jud.)	773	
§1. La procédure sommaire d'injonction de payer.	773	
§2. Du recouvrement de dettes d'argent non contestées.	776	
LÉGISLATION ALLEMANDE : Mahnverfahren (ZPO).	781	
LÉGISLATION EUROPÉENNE : Procédure européenne d'injonction de payer (Règlement n° 1896/2006).	791	
Index.		807
Bibliographie.		815